

المملكة المغربية
+ⵍⵎⵎⵔⵉⵎ ⵏ ⵎⵔⵓⵎⵓⵎ
ROYAUME DU MAROC

المجلس الأعلى للتربية والتكوين والبحث العلمي
ⵎⵔⵓⵎⵓⵎ ⵏ ⵎⵔⵓⵎⵓⵎ ⵏ ⵎⵔⵓⵎⵓⵎ ⵏ ⵎⵔⵓⵎⵓⵎ
Conseil Supérieur de l'Education, de la Formation et de la Recherche Scientifique

الهيئة الوطنية لتقييم منظومة التربية والتكوين والبحث العلمي
INSTANCE NATIONALE D'ÉVALUATION DU SYSTÈME D'ÉDUCATION, DE FORMATION ET DE RECHERCHE SCIENTIFIQUE

ENSEIGNEMENT AU TEMPS DE COVID AU MAROC

RAPPORT THÉMATIQUE
RÉSUMÉ



En partenariat avec l'UNICEF





ENSEIGNEMENT AU TEMPS DE COVID AU MAROC

RAPPORT THÉMATIQUE
RÉSUMÉ



En partenariat avec l'UNICEF

unicef  | pour chaque enfant



Résumé

La présente étude évaluative menée par l'Instance Nationale d'Évaluation auprès du Conseil Supérieur de l'Éducation, de la Formation et de la Recherche Scientifique en partenariat avec l'UNICEF, se veut un essai d'analyse de l'expérience inédite de l'enseignement à distance au Maroc pendant la pandémie Covid 19. L'objectif est ainsi d'identifier les pratiques, les opportunités et les défis au niveau pédagogique en ces temps de crise. Il était donc nécessaire d'interroger et d'examiner les expériences et les perceptions des enseignants durant la pandémie, tout en tenant compte du comportement de l'élève et ses parents par rapport à l'enseignement à distance.

Après la fermeture des établissements scolaires au Maroc, les pouvoirs publics ont eu recours à l'enseignement à distance comme mesure d'atténuation des pertes en temps scolaire et de maintien des services d'éducation. Plusieurs pratiques ont été déployées et adoptées dans sa mise en œuvre. Certains enseignants ont mobilisé les ressources disponibles sur la plate-forme Telmid-TICE, qui étaient également diffusables sur des chaînes télévisions, d'autres, ont choisi d'interagir avec les élèves à travers les réseaux sociaux, d'autres encore par téléphone... Ceci reflète une éducation faisant face à une crise.

À cet égard, cette évaluation part d'un cadre conceptuel qui se réfère aussi bien à des recherches académiques qu'à des rapports d'organismes internationaux qui ont relevé des observations et des analyses d'une éducation sous l'effet d'une crise planétaire.

Les résultats, fondés sur des enquêtes quantitatives et qualitatives et qui révèlent le vécu des enseignants et des élèves, ont ainsi permis d'identifier les prémises d'un changement de paradigme dans la gestion de la relation apprenant-enseignant ainsi que dans le mode d'enseignement.

Méthodologie

L'évaluation adopte une approche mixte mobilisant à la fois des méthodes quantitatives par le biais d'une enquête par questionnaire, adressé aux enseignants, et qualitatives à travers des focus groupes organisés avec les enseignants et avec les élèves.

L'enquête par questionnaire a été menée par téléphone entre les mois de février et mars 2021, auprès d'un échantillon représentatif au niveau national de 386 enseignants de l'enseignement scolaire, avec une marge d'erreur de 5% et un intervalle de confiance de 95%.

Il s'agit d'un échantillon stratifié proportionnel sur la base des critères du cycle d'enseignement, du genre et du milieu trié de la base de données de la Fondation Mohammed VI de Promotion des Œuvres Sociales de l'Éducation-Formation.

L'enquête qualitative, quant à elle, a consisté en la collecte de données auprès des enseignants et des élèves à travers l'organisation ; entre mars et avril 2021 ; de 14 focus groups dans trois régions ciblées par l'enquête (Rabat-Salé-Kénitra, l'Oriental et Souss-Massa) répartis en 10 focus groups avec les enseignants et 4 focus groups avec les élèves.

Le nombre de participants aux focus groupes organisés dans la phase qualitative a atteint 158 dont 108 enseignants et 50 élèves. Les 14 focus groups ont été organisés avec une moyenne de 11 participants, et ont une durée moyenne de 1 heure et 20 minutes.

En vue de situer l'expérience du Maroc dans son contexte le plus large, une analyse documentaire a été conduite, incluant à la fois une revue des politiques et mesures prises au niveau national (notes, circulaires, arrêtés et décisions ministérielles, etc.,) et un benchmark des expériences internationales.

L'analyse documentaire a également permis d'identifier les cadres analytiques et conceptuels mobilisés par les différentes recherches conduites sur l'enseignement à distance au temps de Covid, en vue d'en tirer une grille d'analyse qui donne un sens aux résultats des enquêtes conduites dans le cadre de cette évaluation.

PRINCIPAUX RÉSULTATS

Le système scolaire face à la crise

La crise pandémique survient dans un moment où le système éducatif entame une réforme qui fait écho aux préconisations de la Vision Stratégique de la réforme 2015-2030 et aux dispositions de la Loi-cadre 51-17 relative au système d'éducation, de formation et de la recherche scientifique. Les questions de l'équité et la qualité constituent des piliers de la réforme. Les pouvoirs publics ont ainsi prévu plusieurs dispositions s'inscrivant pleinement dans cette logique de réforme notamment qui cible les apprentissages, les contenus pédagogiques, la formation des enseignants et le développement du numérique. Ce dernier s'est vite invité par l'effet de la crise pandémique à devenir le médium de l'enseignement.

La Loi-cadre, promulguée en 2019, a placé la réforme de l'éducation et l'éducation au numérique au cœur de la transformation que doit connaître l'éducation en faveur de l'équité et de la qualité. C'est ainsi que le « renforcement de l'intégration des technologies de l'information et de la communication TIC dans l'amélioration de la qualité des apprentissages », de la « création de laboratoires de l'innovation et de la production des contenus numériques », du « développement de l'enseignement à distance, considéré comme un complément de l'enseignement présentiel » (article 33) sont clairement stipulés.

C'est dans ce contexte que survient la pandémie pour imposer l'enseignement à distance et mettre en place le dispositif nécessaire pour assurer aux élèves un certain contact avec les enseignements. Ce processus devrait s'accélérer avec l'adoption, le 15 juillet 2021 en Conseil de gouvernement, du projet de décret n° 2.20.474 relatif à l'enseignement à distance.

Les pouvoirs publics face à la crise du Covid-19

La crise sanitaire a mis à rude épreuve les pouvoirs publics et leur capacité à assurer la continuité pédagogique par le biais de l'enseignement à distance. Même dans les pays à revenu élevé, où l'accès à internet est quasi-généralisé et les inégalités moins prononcées, la question de la capacité des établissements scolaires à organiser un enseignement à distance s'est posée avec acuité. Les données de PISA 2018 avaient déjà révélé des constats édifiants sur ce registre.

Au Maroc aussi, un état des lieux de la situation des établissements en matière d'équipement en TIC et d'accès à internet révèle des capacités limitées ne permettant pas une réaction adéquate à la crise à travers la mise en place d'un enseignement à distance accessible à tous les élèves. Selon le PNEA 2019, les trois quarts des élèves (75%) du primaire interrogés affirment que leurs établissements ne disposent pas d'une salle multimédia et 65% indiquent que leurs écoles ne sont pas connectées à internet. Ces proportions atteignent respectivement 53% et 49% chez les élèves du secondaire collégial. En outre, 38% des élèves du primaire déclarent que leurs écoles ne sont pas dotées de data show contre 32% des collégiens. Autres chiffres révélateurs, 74% des

élèves du primaire affirment que leurs établissements ne disposent pas de site web ; ce taux est de 49% chez les collégiens.

Ces chiffres montrent à quel point les établissements scolaires sont sous-équipés en TIC. Pourtant, depuis la Charte nationale d'éducation et de formation, les TIC ont tenu une place importante parmi les axes de la réforme du système éducatif.

Si avant la crise du Covid-19, l'intégration des TIC dans le système éducatif était préconisée par toutes les organisations internationales actives dans ce domaine, elle s'avère aujourd'hui une nécessité, à la fois en raison des opportunités d'apprentissage qu'offre le numérique (que ce soit en présentiel ou à distance) et des aléas et risques (sanitaires, climatiques...) qui planent sur l'école et menace la scolarité en son sein. Selon l'UNESCO, « l'une des principales leçons à retenir des réponses antérieures aux pandémies en termes d'apprentissage à distance est qu'il est préférable de se préparer à des mois de fermeture des écoles plutôt que des semaines. Il faut accompagner les écoles, les enseignants, les familles ou les ménages dans ce changement de paradigme rapide ».

Chronologie de l'organisation de l'enseignement pendant la pandémie Covid-19

<p><i>Confinement mars - juin 20</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> • Fermeture des écoles et adoption de l'enseignement à distance ; • Mise en ligne et développement des contenus pédagogiques sur la plateforme TelmidTice ; • Diffusion des cours enregistrés sur les chaînes publiques ; • Distribution des livrets scolaires aux élèves du milieu rural ; • Intégration dans la plateforme « Massar » de la possibilité aux enseignants de communiquer et d'organiser des sessions de cours à distance.
<p><i>Gestion des examens pendant le confinement</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> • Annulation des examens normalisés de fin d'études primaires et secondaire collégial ; • Report de l'examen régional de la première année du cycle du baccalauréat au mois de septembre 2020 en présentiel ; • Organisation de l'examen national du baccalauréat en présentiel en juillet 2020.
<p><i>Année scolaire post-confinement 20-21</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> • Libre choix pour les familles entre deux modes d'enseignement : hybride (présentiel et auto-apprentissage) et 100% distanciel : 80% ont opté pour l'hybride ; • Mode totalement distanciel pour 8 préfectures de Casablanca jusqu'au 5 octobre 2020 ; • Élaboration d'un protocole sanitaire avec le ministère de santé ; • 508 établissements ayant enregistré des foyers de contamination de Covid-19 et ont été fermés pendant 2 semaines jusqu'au janvier 2021.
<p><i>Gestion des examens de l'année scolaire 20-21</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> • Annulation des examens locaux normalisés de la 6ème année primaire et de la 3ème année collégiale du premier semestre ; • Mise à jour des cadres référentiels des sujets d'examens, en fonction des taux d'exécution différenciés des programmes ; • Organisation en présentiel de l'examen national et régional du baccalauréat et de l'examen régional normalisé du secondaire collégial et l'examen provincial du primaire entre mai et juillet 2021.

Des enseignants engagés mais dépourvus de moyens

De manière générale, les résultats de la présente évaluation montrent que les enseignants ont largement démontré leur implication pour assurer la continuité pédagogique, puisque 82.6% des enseignants ont pratiqué l'enseignement à distance pendant le confinement. Ceci représente un effectif de 1.1 million d'élèves de l'enseignement public n'ayant pas eu accès à l'enseignement à distance, au temps de COVID⁽¹⁾.

La proportion des femmes enseignantes, qui ont adopté l'enseignement à distance, a été un peu plus élevée que celle des hommes (85% contre 81%). Les femmes enseignantes ont en effet été confrontées aux difficultés de la pandémie au niveau professionnel et dans la sphère privée, dans la mesure où elles étaient contraintes de demeurer en contact avec leurs élèves, à travers l'enseignement à distance, tout en assurant le suivi scolaire de leurs propres enfants.

Concernant le milieu, les résultats de l'enquête montrent qu'un cinquième des enseignants du milieu rural n'ont pas adopté l'enseignement à distance. Ceci se traduit par le fait que leurs élèves n'ont eu aucune forme de scolarité pendant la pandémie au moment de l'enquête.

Au niveau des cycles de l'éducation, les données montrent que c'est au primaire (21%), que l'on retrouve un pourcentage élevé des enseignants qui n'ont pas opté pour l'enseignement à distance, en comparaison aux enseignants du collégial (14%) et du qualifiant (13%).

L'enquête qualitative révèle que les enseignants qui se sont impliqués dans l'enseignement à distance l'ont fait essentiellement par obligation morale. En revanche, les enseignants qui ont choisi de ne pas le faire l'ont motivé par plusieurs arguments. Pour certains, ils refusent de mobiliser leurs moyens personnels à des fins professionnelles, et pour d'autres, ils évitent le poids moral d'une injustice sociale qui empêche les élèves dépourvus de moyens, majoritairement issus de milieux ruraux enclavés. Le refus de prendre part à l'enseignement à distance est également motivé par l'absence de protection des données personnelles des enseignants.

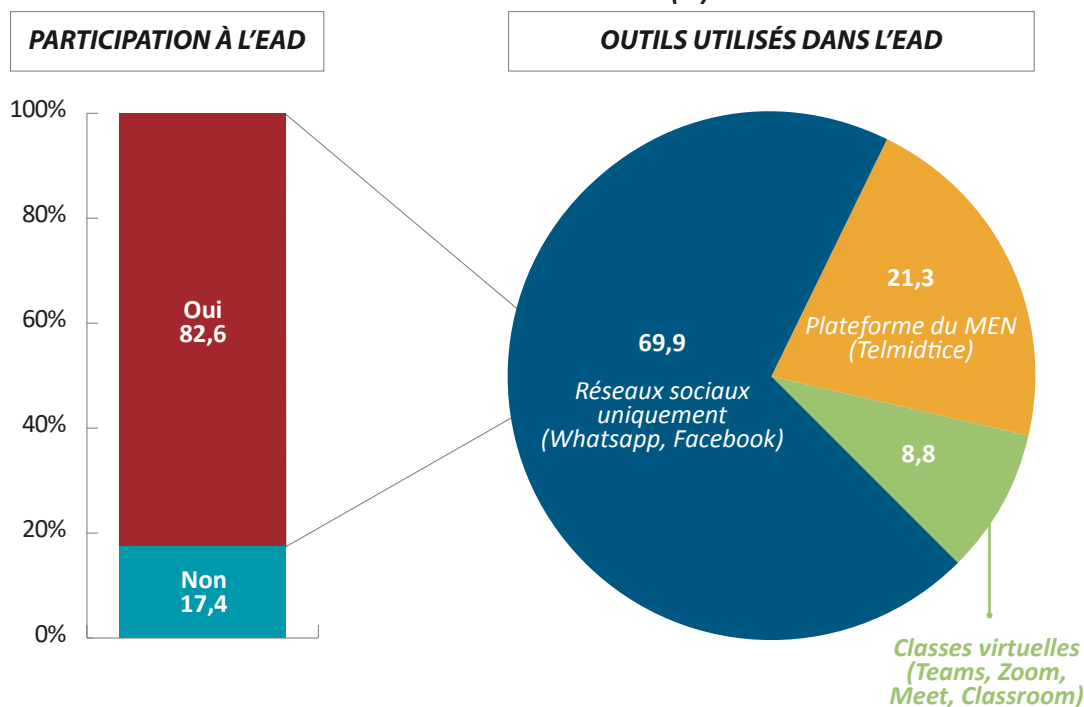
La relation enseignant-élève et leurs interactions restent essentielles pour la majorité du corps professoral, pour qui la technologie la plus aboutie ne saurait remplacer ce lien.

Ressources et moyens mobilisés

Selon 67,4% des enseignants ayant participé à l'enquête déclarent que l'infrastructure des écoles n'a pas été mise à niveau pour assurer l'enseignement à distance à la rentrée scolaire 2020-2021. En effet, l'outil largement usité, par les enseignants et les élèves, pour assurer la continuité pédagogique à distance était WhatsApp.

1. L'estimation est réalisée en tenant compte de la ventilation des 17,4% d'enseignants n'ayant pas assuré l'enseignement à distance mais également des ratios élèves par enseignants dans les trois cycles scolaires.

Outils utilisés dans l'EAD (%)



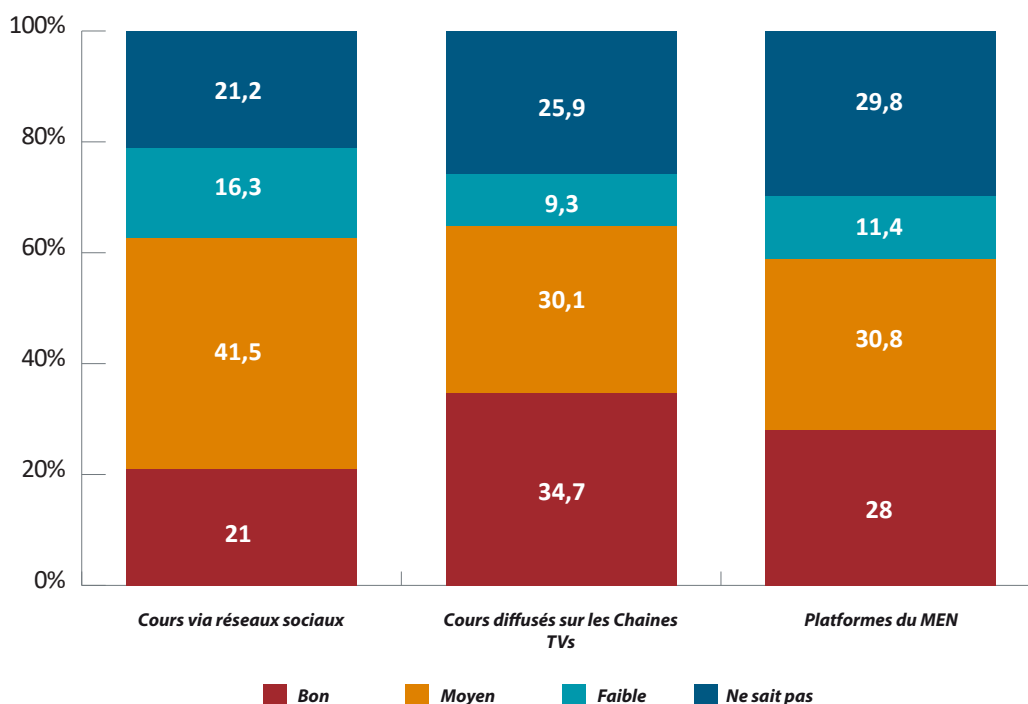
Source : INE-CSEFRS- Enquête sur l'enseignement au temps de Covid au Maroc-2021

Les outils de cette démarche sont jugés incompatibles avec la loi relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel. Cette méthode présente un risque d'utilisation des contenus éducatifs partagés à travers des bases de données diverses et qui serviraient à déformer leurs usages originels.

Les utilisateurs des outils numériques en période de télé-enseignement sont, pour ainsi dire, lucides du fait que les leviers comportent une double portée paradoxale. Si d'un côté, l'utilisation du numérique œuvre pour la continuité pédagogique à distance, elle peut causer des risques psychosociaux, tels que les troubles d'hyper connexion, d'équilibre travail/famille, de surcharge, surmenage, etc.

Par ailleurs, même si les enseignants jugent la qualité de la plateforme Telmid-Tice, développée par le ministère de l'éducation nationale de moyenne à bonne, à hauteur de 58,8%, seuls 21,3% des enseignants déclarent l'avoir effectivement utilisée.

Avis des enseignants concernant les ressources utilisées dans l'EAD (%)



Source : INE-CSEFRS- Enquête sur l'enseignement au temps de Covid au Maroc-2021

Certains enseignants trouvent cette plateforme inadaptée pour leurs élèves, notamment les instituteurs et institutrices du primaire. Par ailleurs, les élèves du secondaire trouvent qu'elle manque d'interactivité, tel est également le cas des cours diffusés à la radio-télévision ou sur YouTube.

La fermeture soudaine et immédiate des écoles n'a point laissé le temps aux enseignants de se préparer et se former à l'utilisation des différents outils de l'enseignement à distance en ligne. Ils se posaient d'ailleurs la question sur l'efficacité de ces nouvelles méthodes et leurs conséquences sur la pratique du métier.

Or, les résultats de la présente évaluation montrent que les enseignants ne sont pas égaux, tant en matière d'appropriation du numérique que d'équipements, ce qui complique davantage l'enseignement à distance. Selon leurs déclarations, 13,5% des enseignants enquêtés ne maîtrisent pas les TIC, 67,1% des enseignants ont un niveau moyen et seuls 19,4% ont un niveau très élevé ou élevé.

Afin de cerner le point de vue des enseignants, il faudrait décliner certains résultats de l'enquête selon plusieurs critères : le genre, le statut, l'ancienneté, et s'agissant de l'appréciation du niveau de maîtrise des cadres, on se réfère aux réponses des enseignants. Il en ressort que les enseignantes maîtrisent généralement moins les TIC que leurs collègues hommes. Parmi ces derniers, la proportion la plus élevée se situe en effet au niveau moyen de maîtrise, mais avec un avantage parmi ceux-ci au niveau très élevé et élevé.

S'agissant du milieu, les enseignants exerçant dans le rural maîtrisent un peu plus les TIC que leurs pairs du milieu urbain aux deux premiers niveaux, mais cette tendance s'inverse légèrement au niveau moyen de maîtrise. Le même constat s'applique pour le statut des enseignants. Concernant l'ancienneté, les enseignants ayant une expérience de moins de cinq ans ont une meilleure maîtrise, très élevée et élevée, par rapport aux autres catégories mais cela s'inverse au niveau moyen de maîtrise au profit des

plus anciens. Par rapport aux cycles, peu d'enseignants du primaire ont une maîtrise très élevée ou élevée, ils ont globalement une maîtrise moyenne des TIC. En revanche, même si les enseignants du secondaire collégial et du secondaire qualifiant ont une maîtrise généralement moyenne, une bonne partie a tout de même une maîtrise élevée.

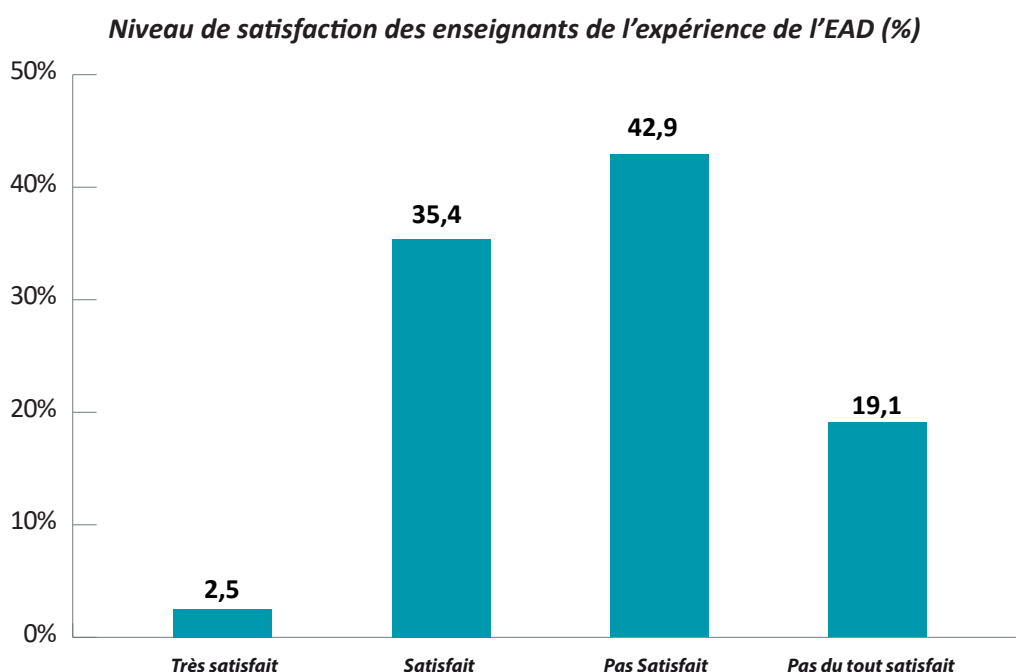
Il est évident que ce constat renvoie, selon les déclarations des enseignants, à leurs perceptions et des appréciations du niveau de maîtrise des TIC. Une certaine concentration d'entre eux autour de "moyen", signifie que la majorité des enseignants sont certes initiés au numérique, mais leur perception de leur niveau ne penche pas encore vers un niveau "élevé" ou "très élevé". Ceci implique une capitalisation sur cet acquis de "moyen" pour accompagner les enseignants, par le biais de la formation, l'encadrement et l'élaboration des contenus pédagogiques pour réaliser le saut qualitatif du numérique dans le système pédagogique.

Retour d'expérience des enseignants sur l'enseignement à distance

L'expérience du corps professoral varie en fonction du milieu, du genre, du cycle d'enseignement, du niveau d'accès aux technologies et aux infrastructures ainsi que du contexte socio-économique des enseignants et des élèves.

En effet, sur l'ensemble des enseignants impliqués dans l'enseignement à distance, seuls 35,4% sont satisfaits de leur expérience, alors que 62% ne le sont pas voire pas du tout.

Les raisons de l'insatisfaction de l'enseignant relèvent, dans une large mesure, du manque de moyens nécessaires à l'enseignement à distance (52%), suivies par le niveau scolaire des élèves qui ne permet pas la maîtrise des outils de l'enseignement à distance.



Source : INE-CSEFRS- Enquête sur l'enseignement au temps de Covid au Maroc-2021

Les élèves face au Covid-19

Le confinement et l'enseignement à distance ont été une expérience marquante dans le parcours des élèves, car ont sensiblement perturbé le cours normal de leur scolarité. En examinant le dispositif mis en place par les pouvoirs publics pour assurer la continuité pédagogique, il s'avère que l'accompagnement psychologique des élèves a fait défaut, alors que plusieurs études ont montré l'impact de la pandémie sur la santé mentale des élèves.

Le changement du mode d'enseignement et l'adoption du distanciel ont également eu des implications sur les ressources mobilisées : disponibilité des outils informatiques, de la connexion internet, des parents ou tuteurs capables de suivre et d'encadrer...Et c'est justement à ce niveau que les élèves ont rencontré le plus de difficultés.

Les témoignages des élèves permettent aussi de saisir certaines réalités liées à leur quotidien qui portent atteinte au principe de l'égalité. En effet, les enfants des familles à revenu faible ont dû faire face à des conditions d'apprentissage difficiles. En plus du manque de moyens ou de leur indisponibilité pour suivre les cours, les élèves interrogés rapportent certaines contraintes liées, par exemple, à l'exiguïté du logement, au surpeuplement ou encore à un entourage familial peu encourageant. Les filles, plus particulièrement, ont été davantage sollicitées pour les tâches ménagères au détriment de leur scolarité.

S'agissant du suivi des cours, les élèves, sur instigation de leurs enseignants, ont eu un recours massif aux réseaux sociaux. Les plateformes mises en place par le ministère n'ont pas été privilégiées. En dépit de l'implication de certains enseignants, la satisfaction des élèves demeure mitigée.

La perturbation des conditions d'apprentissage n'est pas sans conséquence sur le niveau des acquis des élèves. En effet, les effets de la détérioration de la qualité des apprentissages se sont fait ressentir dès la rentrée scolaire suivante (2020-2021). La majorité des élèves interrogés lors des focus groups se sont plaints de lacunes et déficits en matière d'acquis qui entravent leur capacité de suivi des cours.

En dépit des contraintes liées à l'enseignement à distance, les élèves interrogés ne manquent pas d'en signaler le côté positif. Pour beaucoup, l'enseignement à distance a été l'occasion d'améliorer leur capacité d'adaptation, d'autonomie et de créativité. Les élèves devaient en effet sortir de la « passivité » qui caractérise généralement l'enseignement en présentiel (c'est l'enseignant qui fait tout) pour adopter une posture beaucoup plus active à travers, à titre d'exemple, l'utilisation des TIC et la recherche sur internet de contenu pédagogique. En effet, plusieurs élèves ont pris l'initiative de créer et d'animer des groupes virtuels (via WhatsApp principalement) dans lesquels ils partagent les contenus pédagogiques.

Impact du confinement sur les apprentissages

Les résultats de l'enquête font généralement ressortir une appréciation négative des enseignants quant à l'impact de l'enseignement à distance sur l'apprentissage des élèves. En effet, 36% des enquêtés estiment qu'il a eu un effet négatif, tandis que 27,5% affirment, au contraire, qu'il a eu un impact positif, alors que 13,5% considèrent qu'il n'impacte nullement les apprentissages des élèves.

L'appréciation négative est un peu plus prononcée chez les femmes enseignantes. En effet, près de quatre enseignantes sur dix (39,6%) estiment que l'enseignement à distance a eu un impact négatif sur les apprentissages contre 33,3% chez les enseignants. À contrario, seules 23,8% des enseignantes jugent positif l'impact de ce mode d'enseignement contre 30,2% parmi les hommes.

Deux variables exercent une influence sur l'appréciation des enseignants : l'âge et le degré de maîtrise des TIC. En effet, l'appréciation négative de l'impact de l'enseignement à distance sur les apprentissages est nettement plus élevée chez les plus âgés. Ainsi, 42,4% des enseignants de la tranche d'âge 51-65 ans le jugent négatif, alors que ce taux est de seulement 25% chez les jeunes âgés entre 20 et 30 ans.

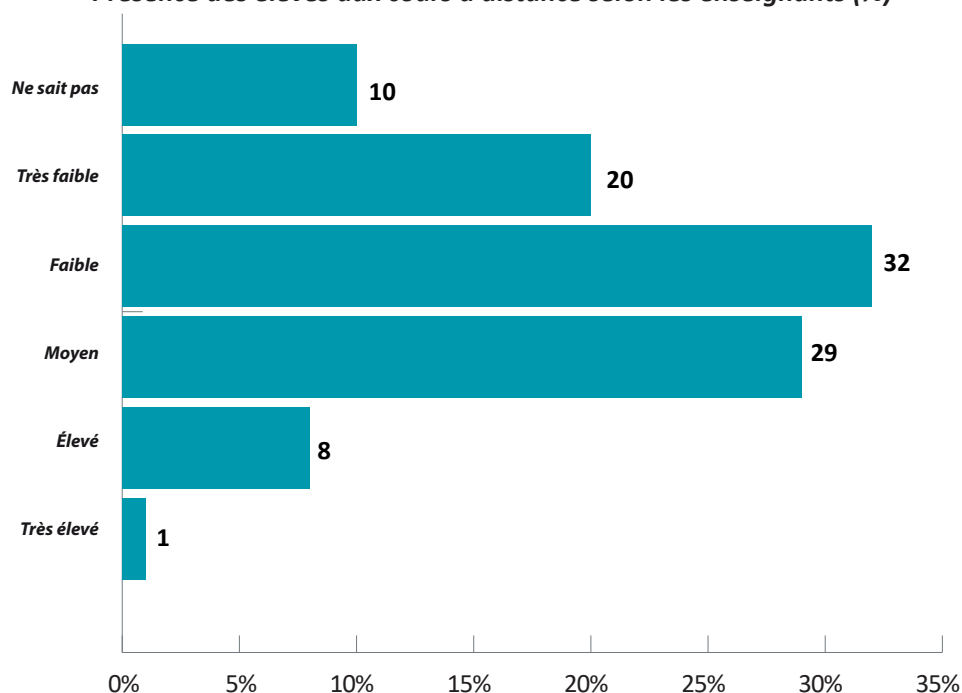
Quant au degré de maîtrise des TIC, les enseignants disposant d'un niveau faible en la matière ont jugé négatif l'impact de l'enseignement à distance sur les apprentissages des élèves. En effet, près de sept enseignants sur dix (71,4%) ayant un niveau très faible de maîtrise des TIC et 44,4% un niveau faible ont estimé que l'impact de l'enseignement à distance est négatif sur les apprentissages.

Les focus groups organisés avec les enseignants et les élèves illustrent les conditions dans lesquelles se déroule l'enseignement à distance et les raisons de sa désapprobation par les enseignants. Au-delà des contraintes matérielles qu'ont rencontrées les élèves (accès à internet, disponibilité des moyens de communication...), l'incapacité à assurer un enseignement à distance, faute de formation en la matière, et l'inadaptation du contenu à un tel enseignement reviennent souvent dans les témoignages.

Participation, implication et suivi des élèves

Les contraintes rencontrées par les élèves devaient naturellement impacter leur suivi des cours et les échanges avec les enseignants. Ainsi, un peu plus de la moitié des enseignants interrogés (52%) estime que la présence de leurs élèves aux cours à distance a été faible à très faible. Dans les focus groups avec les enseignants, la question du niveau de vie des ménages et la non-disponibilité des outils technologiques permettant aux élèves de suivre un enseignement à distance revient également souvent dans les témoignages.

Présence des élèves aux cours à distance selon les enseignants (%)



Source : INE-CSEFRS- Enquête sur l'enseignement au temps de Covid au Maroc-2021

Le niveau de présence des élèves aux cours à distance dans le milieu rural est effectivement plus faible en comparaison avec ceux scolarisés dans le milieu urbain. En effet, 61,8% des enseignants exerçant dans le milieu rural ont déclaré que la présence de leurs élèves était faible à très faible. En outre, ce taux est de seulement 44,8% chez les enseignants du milieu urbain.

Principales difficultés rencontrées par les élèves pour suivre les cours selon les enseignants (%)

Indisponibilité ou manque des moyens TIC (ordinateur, tablette...)	51
Difficulté d'accès à internet	15,3
Non maîtrise ou difficulté à utiliser les plateformes d'enseignement à distance	2,1
Insuffisance de l'assistance des parents	4,1
Manque d'intérêt et d'engagement des élèves	9,1
Autres	18,4

Source : INE-CSEFRS- Enquête sur l'enseignement au temps de Covid au Maroc-2021

La question de l'équipement en outils technologiques se pose avec plus d'acuité pour les élèves du primaire. En effet, 57% des instituteurs estiment que la principale difficulté rencontrée pour suivre les cours à distance concerne l'indisponibilité ou manque des moyens TIC contre seulement 44% des enseignants du secondaire.

Dans cette configuration, quel jugement portent les enseignants sur le niveau des apprentissages de leurs élèves ? Bien que, globalement, les enseignants semblent partagés (niveau satisfaisant pour 42,5% des enseignants et insatisfaisant selon 45,9%), il n'en demeure pas moins que des différences palpables apparaissent dès lors que le mode d'enseignement est pris en compte.

Perspectives d'avenir de l'enseignement à distance selon les enseignants

L'intégration de l'enseignement à distance dans le système éducatif national est un choix prévu de longue date et activé par la pandémie Covid-19. Cela dit, le corps professoral s'est rendu compte durant la période de confinement qu'il n'était pas préparé à l'exercice de ce nouveau type d'enseignement, au même titre que le système éducatif dans son ensemble.

Ainsi, les enseignants favorables à l'enseignement à distance estiment que des actions concrètes sont nécessaires pour en favoriser le développement. Il s'agit prioritairement de la formation du corps enseignant et de son équipement en outils numériques (ordinateurs, connexions, etc.), de les mettre à la disposition des élèves et enfin le développement des supports collectifs, notamment les plateformes interactives, et des dispositifs publics d'encadrement.

En matière de formation des enseignants, le projet de décret n° 2.20.474, relatif à l'apprentissage à distance prévoit, dans son article n° 9, la formation d'enseignants spécialisés en enseignement à distance, la mise à niveau de tout le corps professoral dans ce domaine et l'intégration de modules dédiés aux TIC dans tous les cursus de formation initiale du système éducatif. Pour les moyens matériels, les articles 9 et 13 de ce projet de décret stipulent que les outils nécessaires à l'enseignement à distance seront mis à la disposition des enseignants et des cadres administratifs et techniques, mais à l'intérieur des établissements.

Un des dix-neuf projets stratégiques élaborés pour la mise en œuvre de la Loi-cadre n° 51-17, est celui qui prévoit la maîtrise par les élèves des compétences en littératie numérique et l'utilisation du multimédia et d'internet, ainsi que la mise à jour et la généralisation de la discipline « informatique ».

La politique publique de l'enseignement à distance semble ainsi être essentiellement focalisée sur l'équipement des établissements. Il serait peut-être envisageable que les enseignants puissent exercer ce type d'enseignement dans les locaux de leurs établissements et avec des moyens numériques mis à leur disposition de manière collective. Mais qu'en est-il des élèves ?

L'expérience internationale démontre, qu'en matière d'éducation, la transformation numérique et les outils technologiques peuvent, selon l'usage qu'on en fait, favoriser l'équité ou à l'inverse accentuer les inégalités. Cette dernière option est la plus probable dans le cas du Maroc, si la question de l'accès des élèves issus des milieux et des catégories sociales défavorisés aux moyens numériques nécessaires pour l'enseignement à distance n'est pas prise en considération dans les réformes en cours.

À la fin 2018, 26% des ménages marocains (43% dans le rural) ne disposaient toujours pas d'une connexion internet. Leur taux d'équipement en ordinateurs était de 61% au niveau national (36% dans le rural). Avec une telle fracture numérique, l'ambition d'instaurer un enseignement à distance équitable et inclusif serait largement compromise en l'absence de dispositifs publics d'aide à l'équipement individuel des élèves issus de ménages modestes. Or, le projet stratégique n° 3 de la Commission Nationale de suivi et d'accompagnement de la réforme du système d'éducation, de formation et de recherche scientifique, dédié au « développement d'un système d'appui social efficace et équitable », ne prévoit pas de mesures allant dans ce sens.

La relance de l'éducation post pandémie et ses défis

Cette évaluation de l'enseignement à distance, soulève des questionnements et des défis, non seulement au niveau de la place que requiert le numérique dans le domaine de l'éducation, mais au-delà, pour tracer les orientations stratégiques de la relance de ce secteur dans le cas où la pandémie perdure ou dans le cas d'un retour à la normale.

Il est maintenant établi que les principales déficiences de l'enseignement à distance, telles qu'identifiées par les différentes recherches y compris dans le cadre de la présente évaluation, reviennent au fait que ce mode d'enseignement a été décidé dans l'urgence et que l'empressement en était la principale caractéristique.

L'expérience de l'enseignement à distance, les difficultés de sa mise en œuvre ainsi que les problématiques de l'équité et de la qualité, révélées de manière plus accentuée durant la période précédant la pandémie, appellent à esquisser les grandes lignes d'une relance en tirant des leçons de cette expérience. Ceci met le système d'éducation devant un certain nombre de défis à relever.

Le maintien des écoles ouvertes

Un premier défi qui revient comme une recommandation dans plusieurs rapports internationaux, est de « maintenir autant que possible les écoles ouvertes et en toute sécurité ». Le présentiel peut s'associer à une pandémie qui perdure accompagnée d'un dispositif sanitaire rigoureux. L'éloignement des élèves de l'école a un effet dramatique, qui se manifeste par des retards aux niveaux de l'apprentissage et de leur état psychologique.

Cette évaluation a clairement démontré que les enseignants revendiquent avec vigueur le contact avec les élèves et l'interaction qui favorise l'action pédagogique et l'apprentissage des élèves.

Le défi des inégalités

Malgré les efforts déployés pour assurer la continuité pédagogique, le niveau des inégalités en matière d'accès aux ressources de l'enseignement à distance a fortement impacté ce dernier. Les disparités entre le milieu urbain et rural ont largement joué au détriment des élèves ruraux mais aussi ceux et celles issues des milieux économiquement défavorisés de manière générale. En outre, en raison de ces mêmes disparités, les parents de ces groupes d'élèves ont eu du mal à assurer un accompagnement de qualité à la maison. Le taux d'analphabétisme en milieu rural notamment parmi les femmes (60,1%), le manque ou l'insuffisance des équipements et des moyens numériques figurent parmi les facteurs qui ont impacté l'accès des enfants ruraux à l'enseignement à distance.

Conscient de ces défis, le ministère de l'éducation nationale a fait appel à différents partenaires (organismes publics et privés, élus, associations, etc.) pour participer à la distribution de tablettes, d'ordinateurs, de cartes prépayées, de smartphones et de chargeurs solaires au profit des élèves issus des zones rurales défavorisées.

Cependant, l'écart dans l'accès au matériel et à la connectivité demeure important. Par exemple, selon le ministère, au moins 2,54 milliards de dirhams doivent être mobilisés pour mettre une tablette à la disposition des 2,54 millions d'élèves inscrits

dans le programme « Tayssir ». Les constats au niveau d'inégalités d'accès pour les élèves s'appliquent également pour les enseignants exerçants en milieu rural. Un cinquième d'entre eux n'ont pas pu pratiquer l'enseignement à distance. Ceci révèle que leurs élèves n'ont eu aucune forme de scolarité pendant la pandémie au moment de l'enquête.

La pandémie a accentué les écarts en matière d'accès à l'infrastructure numérique entre les élèves en fonction du territoire, rural et urbain, et des couches sociales. Si les disparités ont toujours existé avant la pandémie, l'enseignement à distance a creusé le fossé et a fait apparaître l'exclusion des élèves du milieu rural et des familles défavorisées.

Le défi d'un monde qui change avec le numérique

Le recours massif aux médias sociaux pour assurer l'enseignement à distance (69,9%) par rapport aux applications et aux plateformes spécifiquement conçues pour les besoins de l'éducation interpelle les responsables du ministère de l'éducation au Maroc. En effet, ceci permettrait d'évaluer ces plateformes, pour amélioration, avec un indicateur de mesure du taux de leurs utilisations par les enseignants et les élèves. Les élèves sont connectés au numérique mais non éduqués réellement à ce dernier.

Les pouvoirs publics ont eu recours à l'option d'un enseignement à distance à travers les chaînes télévisées pour atteindre tous les élèves, surtout ceux appartenant aux couches sociales défavorisées et du milieu rural. Il s'est avéré, selon la présente étude, que ce mode n'a pas eu grand succès, vu que la majorité écrasante des élèves a utilisé WhatsApp dans l'échange avec leur enseignant. La non-attractivité des cours sur les chaînes de télévisions, s'explique non seulement par le niveau de qualité des contenus des cours, mais essentiellement par ce mode de transmission qui ne correspond plus aujourd'hui à la génération des élèves du scolaire. Ces élèves appartiennent à une génération qui s'est détournée de la télévision en général au profit des smartphones. L'étude de l'ANRT, élaborée en 2019, montre que les enfants, âgés entre 5 ans et 14 ans, sont 89,1% à 97% à utiliser les applications mobiles. Ce constat révèle qu'un enseignement à distance conçu avec un numérique intégrant une pédagogie et une psychologie cognitive a fait défaut durant la période pandémique.

Les déficiences, bien documentées du système d'enseignement en présentiel, ne doivent pas être transférées au mode distanciel. Au contraire, la réforme en cours devrait permettre d'agir sur ces déficiences dans le cadre d'une vision globale visant l'amélioration significative des acquis et des apprentissages des élèves où l'enseignement à distance joue un double rôle. D'abord comme un moyen de renforcement et de complémentarité avec l'enseignement présentiel, puis comme une alternative à ce dernier en temps de crise.

Le défi de mobiliser et de valoriser les acteurs

Un des défis à relever est la mobilisation des acteurs autour de l'école pour maintenir le rythme de l'éducation avec engagement pour surmonter les dommages de la période pandémique, rattraper les retards et revenir au sillage de la mise en œuvre de la réforme. Il faudrait prendre en considération que la période de pandémie a été une épreuve, non seulement pour les élèves mais aussi pour les enseignants. Certains d'entre eux ont fait l'expérience de subir des critiques et parfois même des insultes provenant des parents d'élèves et même des élèves par WhatsApp.

Les entretiens conduits avec les enseignants qui n'ont pas assuré l'enseignement à distance ont montré que les raisons principales sont le manque d'encadrement et de formation des enseignants ainsi que les disparités sociales entre les élèves. D'autres témoignages ont fait ressortir le scepticisme d'une partie des enseignants en l'efficacité de ce type d'enseignement dans les apprentissages des élèves. En témoigne la proportion des enseignants ayant pratiqué ce type d'enseignement à la rentrée scolaire post-confinement (0,5%) contre 54,9% qui ont assuré un enseignement présentiel et 44,6% pour le mode hybride.

Le défi de se préparer et d'anticiper les crises

La majorité des enseignants ne maîtrisent que moyennement les TIC, les femmes moins que les hommes, et les instituteurs moins que ceux du secondaire. La non-maîtrise des TIC est fortement corrélée avec l'appréciation des enseignants de l'impact de l'enseignement à distance sur les élèves. La formation est le second défi à relever par les responsables du secteur de l'éducation pour assurer de meilleures prestations en matière d'enseignement à distance.

Le scepticisme des enseignants ou leur résistance proviennent de leur non-valorisation par manque d'acquis dans le domaine numérique en matière de formation, d'encadrement et de renforcement des capacités.

Ce défi consiste à préparer le système éducatif pour faire face à des incertitudes et des crises. Il serait fortement recommandé d'élaborer et de mettre à jour régulièrement un plan de préparation à l'urgence dans le domaine de l'éducation. Ce plan devrait inclure, non seulement les mesures à prendre en cas d'urgence, mais également les dispositifs à mettre en œuvre tout au long de la période si la crise venait à perdurer.

En effet, si l'enseignement à distance est une mesure alternative au présentiel en temps de crise ou un mode complémentaire au présentiel, il devrait surtout faire partie de la réforme en cours du système de l'éducation au Maroc. La conception d'un mode d'enseignement hybride devrait être préalablement préparée selon les normes pour être déployée au moment des crises. La pandémie, qui a touché toute l'humanité, n'exclut point d'autres pandémies ou crises qui peuvent toucher l'éducation. D'où l'intérêt du mode hybride qui peut constituer un mode d'enseignement. Il pourrait également être une source d'apprentissage et d'expérimentation non seulement pour appuyer les élèves dans leur apprentissage mais aussi pour une meilleure qualité de l'enseignement à distance en temps de crise.

La gouvernance : un vecteur de la relance

Il faudrait faire de la gouvernance au niveau central et régional un vecteur de la relance avec une certaine constance dans les orientations et les décisions pour conduire le changement. Malgré l'incertitude qui a accompagné la pandémie, il faut garder aux décisions une cohérence et une rationalité qui rassurent les parents, les enseignants et l'opinion publique. La dernière décision en date, au moment de la finalisation de la rédaction de ce rapport, a été celle d'interdire l'enseignement à distance pour toutes les écoles, alors qu'on ajourne la rentrée scolaire de l'année 2021-2022 d'un mois. La gouvernance repose sur une cohérence dans les choix et les décisions. Il est ainsi nécessaire pour les pouvoirs publics de tracer les grandes lignes stratégiques de la relance qui ouvrent la voie pour résorber les déficits, tout en procédant au

redressement du système éducatif et la remise en marche des écoles pour dépasser la période de turbulence. Les crises sont des épreuves, mais elles peuvent être aussi salvatrices lorsqu'on en tire des leçons pour introduire des ruptures.